

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

Département de la Loire

secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr

www.saint-julien-molin-molette.fr

Tel: 04 77 51 51 11

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20221011-005-DE

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 13/10/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette Séance du **11 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 11 octobre à 20 heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15 Nombre de conseiller·e·s présent·e·s: 14 Nombre de conseiller e s absent es : 1

Étaient présent·e·s:

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s : Etienne Careil donne procuration à Christophe Martin

Date de convocation: 05 octobre 2022

Secrétaire de séance : Marie-Christine Chaprier

OBJET: Modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal définit les effectifs des emplois communaux à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Vu arrêté du 1er juillet 2022, M. Odouard a été nommé sur la liste d'aptitude des agents de maîtrise territoriaux par voie de la promotion interne;

Vu l'avis favorable du comité technique du 15 septembre 2022 ;

La modification du tableau des effectifs à compter du 1er décembre 2022 est la suivante : Filière technique :

- création d'un poste d'agent de maitrise à temps complet

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, VALIDE la création d'un poste d'agent de maîtrise. VALIDE le tableau des effectifs au 01 décembre 2022

La maire Céline Elie la secrétaire de séance Marie-Christine Chaprier